



## **Association faitière des collaborateurs cantonaux, communaux et parapublic**

le 15 août 2020

Par son président  
J.-F Béraneck  
Rue du Furcil 8  
2103 Noiraigue

Par lecture, aux différentes  
assemblées générales  
des associations membres  
et par E-Mails aux membres de  
notre comité

### **Rapport d'activités** Première année d'exercice

**Pour rappel :** Notre association a vu le jour le 10 mai 2019 A Chézard-St-Martin.

Depuis sa création le comité s'est réuni 4 fois. Du fait de la pandémie une 5<sup>ème</sup> séance particulière s'est déroulée par une consultation nécessitant plusieurs échanges d'E-Mail de part et d'autre.

Les premières séances ont surtout servi à ce que chacun se présente et à partager les tâches et fonctions. Puis il a fallu réfléchir à la présentation du courrier avec logo, aux signatures des statuts, à la création d'une comptabilité et l'ouverture d'un compte, etc...

Puis nous avons envoyé un courrier aux médias. Arcinfo et RTN ont répondu par des interviews et des articles.

Le site de RTN a toujours un article nous concernant :

<https://www.rtn.ch/rtn/Actualite/Region/20190827-Une-nouvelle-faitiere-voit-le-jour-a-Neuchatel.html>

Et ARCINFO aussi :

<https://www.arcinfo.ch/articles/regions/canton/la-fonction-publique-neuchateloise-veut-etre-plus-forte-face-au-conseil-d-etat-879977>

## **Association faitière des collaborateurs cantonaux, communaux et parapublics**

Société des administrateurs et fonctionnaires des communes neuchâteloises (SAFCN)  
Société des magistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat de Neuchâtel (SMF)  
Société des officiers de l'état civil de la République et Canton de Neuchâtel.  
AvenirSocial, région Suisse occidentale

[Jeanfrancois.beraneck@gmail.com](mailto:Jeanfrancois.beraneck@gmail.com) - 078 803 70 61

Lors de chaque séance nous avons eu droit aux nouvelles de Prévoyance.ne. Ceci grâce à Jean-Marc Riedi qui je le rappelle est un des 9 représentants des employés du Conseil d'administration et qui fait aussi partie de la Commission de placements.

Parfois nous avons aussi des nouvelles de l'Etat transmises par la SMF.

Concernant l'information en général pour l'ensemble de nos membres, nous avons convenu que chaque membre du comité rapporterait à son association les informations, nouvelles du comité, afin que ces dernières soient diffusées le mieux et le plus rapidement possible.

Un de nos objectifs est aussi de recruter de nouveaux membres collectifs, voire individuels. Pour ce faire des contacts ont été pris en début d'année avec diverses associations.

Avenir Social est la première association à avoir répondu favorablement et est devenue membre de l'AF3CP depuis cette année. Elle comprend une dizaine de représentants actifs dans notre canton.

Malheureusement du fait de la pandémie certaines associations sont toujours en train de réfléchir et n'ont pas eu le temps d'avoir des assemblées générales afin de voir s'il y a un intérêt pour leurs membres de participer à l'AF3CP. Nous allons reprendre contact pour relancer la discussion. De toute façon je rappelle qu'il faut en général du temps afin que les personnes intéressées puissent se mobiliser et que l'idée, le projet puisse se concrétiser.

Concernant nos statuts et le fait que nous devrions avoir une assemblée générale, la réalité nous est rapidement apparue que nous ne pourrions pas mobiliser tous les membres pour une assemblée de l'AF3CP, particulièrement si les associations membres ne font pas leur AG le même jour. Nous avons donc décidé lors d'un comité que nous préparerions les différents documents et questions propre à notre AG et les soumettrions à nos assemblées respectives pour les valider.

Le trésorier après avoir reçu les cotisations de chaque association a pu ainsi valider le nombre de **membres actifs de l'AF3CP soit 327 membres** le 31 décembre 2018, comprenant :

- SMF 217 membres
- Association des officiers de l'Etat civil : 17
- SAFCN 93 membres.

En sus de la lecture du rapport du Président, du trésorier et des vérificateurs des comptes voici les questions que nous avons à vous soumettre et pour lesquelles nous attendons une réponse :

1. Adoption du rapport du Président
2. Adoption des comptes 2019
3. Recherche d'un vérificateur suppléant (cette année nous demanderons aux vérificateurs de faire 2 ans de suite)
4. Proposition de baisser la cotisation à Fr 5.- par personne actives (Au lieu des Fr 10.- prévu). Le but de l'AF3CP n'est pas de thésauriser, mais de pouvoir officiellement dénombrer le nombre de membres actifs et de couvrir ces propres frais.

Concernant l'avenir, d'ici la fin de cette année l'AF3CP et la SMF devront prendre contact avec notre caisse de pension pour faire en sorte que notre association soit reconnue avec son nombre de membre actif et que la représentation de la SMF puisse se transférer à l'AF3CP. Nous espérons aussi que la nouvelle répartition des places nous soit favorable, voire que nous puissions espérer avoir une place supplémentaire dans le conseil d'administration si nous avons

des nouveaux membres. Mais il ne faut pas rêver, la lutte sera difficile et le maintien de notre place est déjà une bataille !

Rappel au sujet des informations publiques. Elles peuvent être également retrouvées sur le site internet [www.smf-ne.ch](http://www.smf-ne.ch), avec un chapitre dédié à l'AF3CP. (<https://smf-ne.ch/accueil-af3cp/>)